

COMPTE RENDU DE LA JOURNEE MONDIALE DES ZONES HUMIDES Marais du Cassan et de Prentegarde St-Paul-des-Landes – Cantal



De l'Iran à la France, de Ramsar à St Paul des Landes, il n'y a qu'un pas lorsqu'il s'agit de zones humides !

Le samedi 2 février 2008, c'est la commune de St Paul des Landes qui accueille la Journée Mondiale des Zones Humides 2008, dans sa toute nouvelle médiathèque, ancienne grange auvergnate, restaurée dans l'esprit de conservation du patrimoine architectural cantalien.

Un évènement à l'initiative du SIVU Auze Ouest-Cantal (rassemblant les communes de Lacapelle-Viescamp, Saint-Etienne-Cantalès et Saint-Paul-des-Landes) qui se félicite d'avoir mobilisé une partie des citoyens de son territoire.

Déroulement de la journée

REUNION ELUS : La matinée commence par une présentation générale destinée plus particulièrement aux élus et institutionnels en charge de l'aménagement du territoire : 35 personnes ont répondu à l'invitation.

Y est abordé la convention de Ramsar, la définition d'une zone humide, les types de Zones Humides, puis un zoom sur la zone humide majeure présente sur le territoire : « le marais du Cassan et de Prentegarde ».

BALADE DECOUVERTE : L'après midi fut le temps fort à destination du grand public.

Ce sont 45 personnes qui sont venues s'immerger dans le marais, à l'occasion d'une balade découverte.

Ce site composé d'un ensemble de landes tourbeuses, de marais et de prairies humides constitue une zone écologique remarquable.

Un site pas toujours connu des autochtones, et ce fut une réelle prise de conscience de la valeur de cette Zone Humide remarquable, qui s'est faite, grâce aux explications riches et complètes des guides naturalistes du CPIE de Haute-Auvergne.

CONFERENCE/DIAPORAMA : En fin de visite, c'est une conférence/diaporama qui fut proposée aux participants qui ont en majorité répondu présents.

La conférence avait pour objectif de dresser un état des lieux de la Zone Humide visitée et d'aborder sa préservation en fonction des activités économiques présentes.

En effet, le marais présente plusieurs valeurs :

Une valeur écologique, il préserve la ressource en eau, épure l'eau, prévient des crues et des inondations, grâce à son rôle de régulateur par l'absorption en période de hautes eaux et de la restitution en période de basses eaux.

Une valeur économique, dans la mesure où de nombreuses exploitations agricoles y exploitent les richesses naturelles.

Une valeur biologique, par la présence de nombreuses espèces animales et d'habitats naturels multiples en un même lieu.

Une valeur touristique, il est aujourd'hui le lieu de détente et de randonnée familiale, mais la gestion à terme adaptée du marais devrait l'ouvrir à des activités d'envergures telles que des animations d'éducation à l'environnement.

LES EXPOSITIONS

En accès libre, durant toute la journée, elles ont permis aux curieux d'approfondir leurs connaissances sur un plan général.

Ce sont 3 expositions qui ont étayé cette journée :

- L'eau au cœur du développement durable prêtée par l'Agence de l'eau Adour Garonne ainsi que
- La santé passe par l'eau, en relation avec la thématique de la Journée Mondiale des ZH 2008
- L'exposition de la rivière Cère, alimentée par le marais du Cassan et de Prentegarde et prêtée par l'Etablissement Public Interdépartemental Dordogne (EPIDOR).

La documentation fournie par les diverses structures et Ramsar a permis à ceux qui le souhaitent de rapporter des informations précieuses.

Un grand merci aux personnes, aux structures partenaires et au bureau de Ramsar qui ont participé au bon déroulement de la journée.

Bilan de cette journée positif, au niveau des 2 publics ciblés (institutionnels et grand public).

Un regret, toute de même, que les écoles des 3 communes n'aient pas pu profiter en temps réel, le vendredi après midi de la découverte du marais, pour cause de mauvais temps. Néanmoins, cette animation destinée à la découverte et à la sensibilisation des milieux humides s'effectuera au printemps.



Un évènement à l'initiative du SIVU Auze Ouest-Cantal dans le cadre de la convention RAMSAR.



Partenaires associés :



Vous trouverez ci-joints les photos et la revue de presse relatives à cette journée.



Réunion élus

En présence du Secrétaire Général de la Préfecture, du Président du SIVU Auze Ouest-Cantal, des Maires des communes de Lacapelle-Viescamp, de Saint-Paul-des-Landes et de Lacapelle-Viescamp



Balade découverte

Explications du guide naturaliste Nicolas Lolive (CPIE Haute-Auvergne) en plein cœur du marais



Conférence/Diaporama

Présentation du patrimoine naturel et des projets de gestion raisonnée du Marais du Cassan et de Prentegarde par le CPIE de Haute-Auvergne et le CEPA

Journal LA MONTAGNE
Article du 5 février 2008

LA MONTAGNE 5 FÉVRIER 2008 13

Aurillac → En images

MOUILLÉ ■ Visite du marais du Cassan et de Prentegarde à l'occasion de la Journée mondiale des zones humides

Un patrimoine exceptionnel à conserver



RÉTENTION. La sphagnum, que tient cette visiteuse, est une formidable éponge qui contribue au maintien de l'humidité.



GENÈSE. Le marais accueille de nombreuses variétés.



GUIDES. Une quarantaine de curieux ont visité le marais avec Nicolas Lédou (à droite, en vert) et Jean-Paul Foure (à droite, en rouge) du Centre permanent d'initiation pour l'environnement (CPIE).



PAYSAGE. La partie droite est exploitée par un agriculteur. La partie gauche est laissée quasiment à l'état naturel. Les plantes jaunies sont des molinies qui poussent en touffes dans les tourbières et les marais et donnent, avec l'aide des pins (au fond de l'image), la paradisiaque illusion d'un paysage de savane africain, pourtant situé en zone aride des régions tropicales.

Journal LA MONTAGNE
Article du 6 février 2008

14 HISTOIRE & PRÉSENT 2008 LA MONTAGNE

Bassin d'Aurillac → Vie locale

SAINT-PAUL-DES-LANDES

Le RCL se donne de l'air

Le RCL a obtenu une victoire importante à Treignac dans l'optique du maintien (26-10). Face à une équipe jeune et inexpérimentée, la domination du pack saint-paulois a permis d'inscrire trois essais, un collectif et deux par l'ailier Guillaume Azéma. Un résultat à confirmer le week-end prochain face à Dampniat un autre adversaire direct pour le maintien.

L'équipe réserve s'est inclinée lourdement, 24-8. Chez les jeunes de l'Entente Landes-Plateau, les juniors se sont inclinés à Tulle (22-14) et les cadets ont largement dominé Saint-Simon (36-0). Les moins de 15 ans de l'école de rugby continuent leur bon parcours dans le trophée Groupama en remportant à Mansac les trois rencontres qu'ils ont disputées. ■

YTRAC

RETRAITE SPORTIVE. L'association de la retraite sportive organise une randonnée d'une durée de 2 h 30 à 3 heures vendredi 8 février, à Ytrac. Le rendez-vous est fixé au dojo à 13 h 30. Renseignement au 04.71.63.61.57 ou au 04.71.47.74.41. ■

BELOTE. L'association des parents d'élèves et amis de l'école organise un concours de belote, vendredi 8 février, au foyer rural, à 20 h 30. Toutes les équipes seront récompensées. Inscription, 8 €. ■

MANDAILLES-SAINTE-JULIENNE

Un comité de pilotage créé pour le marais

A l'occasion de la journée mondiale des zones humides, le président Jean-Pierre Dahernat a pu dresser un bilan des activités du SIVU Auze Ouest-Cantal aux différents acteurs engagés dans la préservation et la valorisation du marais du Cassan et de Pretegarde.

Les élus de Saint-Paul-des-Landes, Saint-Etienne-Cantalès et de Lacapelle-Viescamp, Pierre Mossant, directeur du CEPA (Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne) et Nicolas Lolive pour le CPIE ont pu entendre de la voix du secrétaire général de la préfecture, Daniel Mérignargues, une nouvelle très attendue : la création d'un comité de pilotage permettant la



ANNONCE. Les représentants du SIVU satisfaits par l'annonce du secrétaire de la préfecture (à gauche) permettant de poursuivre leurs actions.

mise en place d'un document d'objectifs, nécessaire pour poursuivre les actions engagées. A cette occasion, le représentant de l'État a tenu à préciser que cette décision est « le résultat du travail réalisé

et de l'implication de tous les partenaires depuis 2000 ». Cette journée a également permis de faire découvrir le marais du Cassan et de Pretegarde au grand public à travers une ballade sur le sentier

de découverte au cœur du marais (*notre édition d'hier*) et une discussion-débat à la médiathèque sur les problématiques liées aux fonctions écologiques et à la protection de ces milieux. ■

Journal LE REVEIL DU CANTAL

Article du 8 février 2008

Saint-Paul-des-Landes

Journée mondiale des zones humides - SIVU Auze Ouest-Cantal

Notre santé dépend de celle des zones humides

Dans le but de préservation des milieux naturels le réseau Natura 2000 a été créé par deux directives européennes : la directive "oiseaux" en 1979 et la directive "habitats" en 1992.

Dans le Cantal, parmi 27 sites proposés au réseau Natura 2000 le site des marais du Cassan et de Prénégarde a été retenu.

Aussi, dans le cadre de la journée mondiale des zones humides, le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique SIVU Auze Ouest-Cantal regroupant dans son activité les communes de Saint-Paul-des-Landes, La Capelle-Viescamp, Saint-Etienne-Cantalès, a organisé le samedi 2 février dans les locaux de la médiathèque de Saint-Paul-des-Landes une réunion de présentation du marais du Cassan et de Prénégarde ainsi que des actions engagées par le SIVU, le Conservatoire des espèces et paysages d'Auvergne (CÉPA) le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement de Haute Auvergne (CPIE).

Le but de cette manifestation était de présenter au public toutes les richesses du marais et les fonctions assurées par ce dernier, mais également de faire de la démarche engagée par le SIVU Auze Ouest pour assurer une gestion adaptée, garante de son bon fonctionnement à terme. Cette manifestation a été découlée en présence de M. Menginagues, secrétaire général de la Préfecture du Cantal, M. Jean-Pierre Dabernat, président du SIVU Auze Ouest-Cantal, M. Yves Diebold, conseiller général.

Des trois maires des communes présentes : Jean-Pierre Dabernat pour Saint-Paul-des-Landes (homonymie avec le président du SIVU), Jacques Bergaut, La Capelle-Viescamp - André Bourguès, Saint-Etienne-Cantalès ainsi que d'une nombreuse assistance.

Après l'accueil et la présentation d'usage effectuée par le maire recevant, en l'occurrence Jean-Pierre Dabernat, et par le président du SIVU, l'assemblée a pu apprécier les interventions, on ne peut plus explicites, appuyées par des données positives, de Sylvie Martinet et Pierre Mossan respectivement chargée de mission et directeur du Conservatoire des espèces et paysages d'Auvergne (CÉPA) ainsi que du directeur du Cassan pour le CPIE.

Le Marais du Cassan et de Prénégarde

Un patrimoine exceptionnel, un rôle régulateur de la ressource en eau. Un patrimoine naturel exceptionnel. Une garantie pour la ressource d'eau. Une biodiversité et une fonctionnalité reconnues. Des actions de préservation en lien avec la population locale.

Actions d'information et de communication. Action de gestion et de valorisation.

Un lieu de formation à l'environnement : un élève du lycée agricole d'Aurillac fait son stage rendu obli-



Le secrétaire général de la Préfecture, le président du SIVU et le maire de Saint-Paul-des-Landes se penchent sur les marais du Cassan

gatoire par le programme officiel de la classe du bac technologique 2007 sur le thème, les marais du Cassan. Des élèves du lycée de Neufvic sont intervenus sur le secteur de marais dans le cadre du projet de la route de l'eau appelée par Epidor.

En octobre 2007 une classe du CFA d'Aurillac a préparé et encadré un chantier d'intervention sur les arbres avec des élève du collège de la Prénégarde, ainsi qu'une visite du marais avec les élèves de La Capelle-Viescamp. Ce chantier a fait dans le cadre de sa préparation l'objet d'une rencontre avec les partenaires du marais qui sont : l'ONF 15, le CÉPA, le président du SIVU et le maire de La Capelle-Viescamp.

Ces différents points ne représentant qu'une partie de ceux évoqués.

L'avenir ?

Le marais d'un obstacle à un trait d'union

Le travail pour la réhabilitation et la préservation à long terme du marais du Cassan Prénégarde est par définition un projet qui va à l'infini sur plusieurs années. Il est intéressant de noter que pendant des siècles,

le marais a constitué un obstacle à la circulation des hommes, un lieu de crainte et que des efforts importants ont été faits pour l'assécher. Le Marais était un lieu hostile, obstacle au développement et aux activités des hommes.

Aujourd'hui, avec la création du SIVU le marais est devenu un enjeu commun de développement durable, un enjeu dossier rassemblant les trois communes de Saint-Etienne-Cantalès, Saint-Paul-des-Landes et La Capelle-Viescamp. Or l'assécher le marais est devenu un trait d'union.

La poursuite de cette démarche participative basée sur le dialogue et la concertation est un des objectifs prioritaires des élus du SIVU avec le soutien et l'accompagnement du Conservatoire des espèces et paysages d'Auvergne.

M. Menginagues, secrétaire général de la Préfecture, clôturait cette manifestation en annonçant que l'année 2008 sera notamment celle qui permettra par le biais de l'Etat et de ses aides financières la conduite et ce dans de bonnes conditions du plan d'aménagement des marais du Cassan et de Prénégarde.



Le secrétaire général de la Préfecture reçoit l'assistance au président du SIVU et aux trois maires concernés par l'Etat appartenant aux trois communes

Retrouvez toutes les informations de sport pages 31 à 36

Et les petites annonces pages 37 à 40

Journal Télévisé sur France 3
Edition régionale – 19/20H du 2 février 2008

